

## FORMATION ESPACES CONFINÉS SURVEILLANT TROU D'HOMME

### Public

Toute personne  
devant intervenir dans  
un espace confiné

### Durée

1 jour  
-  
7 H 00



### Coût en Inter

- 270 € H.T. par personne
- 1 255 € H.T. pour un groupe de 5/6 pers.
- Intra : nous consulter

### Objectifs

Connaitre les risques des milieux confinés. Savoir ventiler, détecter les dangers.  
Permettre au personnel travaillant en espaces confinés de se sécuriser dans le cadre de la protection individuelle.  
Savoir utiliser et actionner le dispositif d'évacuation préinstallé.

### Méthodes pédagogiques

L'apport de connaissances est accompagné d'exercices concrets.  
La formation est centrée sur des mises en pratiques.

### Moyens pédagogiques

Salle de formation théorique avec rétroprojection.  
Pratique sur plateau technique dédié aux travaux en hauteur.  
La formation est assurée par un formateur de travaux sur cordes, cordiste expert titulaire d'un CQP niveau 2 minimum, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

## Théorie

- Réglementation du travail en espaces confinés
- Accidentologie liée aux chutes
- Connaissance des équipements de protection individuelle
- Maintenance des EPI

## Pratique

- Vérification des EPI avant utilisation
- Utilisation des différents systèmes d'arrêt des chutes
- Utilisation des différents ancrages
- Mise en place d'un trépied
- Évacuation d'urgence
- Reproduction de situations de travail selon le métier des stagiaires, atelier en autonomie (vérifier l'adaptation du comportement et du choix du matériel)

## Prérequis

- Maîtrise orale et écrite du français
- Aucune contre-indication aux travaux en espaces confinés
- Formation initiale aux travaux en hauteur en cours de validité

## Validation de la formation

Une attestation individuelle de formation sera délivrée après un test théorique (QCM) et un test pratique

## Modalités et délais d'accès

- Inscription minimum 24h avant le début de la session (sous réserve disponibilité)
- En Inter
- En Intra, sur votre site : nous consulter
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter